

**DECISION n°2018-260**

*(Annulation de la décision CF n°2017-230)*

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

**Bureau des Affaires Médicales**

**L'administrateur provisoire du Centre Hospitalier de Dreux, Monsieur Bernard NUYTEN,**

*Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6143-7, D.6143-33 à 35, R.6143-38,*

*Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,*

*Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,*

*Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,*

*Vu la nomination en date du 7 septembre 2015 de Madame Chloé LEMARINIER en qualité d'adjoint des cadres,*

*Vu la nomination en date du 01 janvier 2017 de Madame Sandrine MINCHENEAU en qualité d'attachée d'administration chargée des affaires médicales,*

*Vu l'arrêté n° 2018-OS-0012 de la directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire portant placement sous administration provisoire du Centre Hospitalier Victor Jouselin de Dreux à compter du 26 mars 2018,*

*Vu la décision du 23 mars 2018 désignant les administrateurs provisoires du Centre Hospitalier Victor Jouselin de Dreux,*

**DECIDE**

Délégation de signature est donnée à Madame Sandrine MINCHENEAU, attachée d'administration chargée des affaires médicales et de la gestion des compétences, à l'effet de signer :

**Article 1 :**

- tous actes, décisions et documents relevant de la gestion courante des ressources médicales, notamment :
  - Attestations diverses : certificat de travail, justificatif de logement, attribution SFT, réalisation de cours, prise de fonction, jours travaillés et IJ pour les impôts, Assedic ;
  - Cotisation de retraite et service à valider ;
  - Déclaration AT et envoi à la CPAM : remboursement IJ ;
  - Récépissé de dossiers
  - renouvellement des contrats
  - contrats de mise à disposition des personnels intérimaires ;
  - contrats de remplacement

**DIRECTION GENERALE**

- pièces relatives au contrôle et à la vérification de la paye ;
- ordres de reversement et avances ;
- demande d'immatriculation à la sécurité sociale ;
- lettres de congés exceptionnels et autorisations d'absence diverses
- lettre d'avis d'opposition sur salaire
- Indemnisation de frais de déplacement

**Article 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine MINCHENEAU, la délégation de signature donnée pour les documents ci-dessous, est exercée par Mme Chloé LEMARINIER :

- Attestation diverses : certificat de travail, justificatif de logement, attribution SFT, réalisation de cours, prise de fonction, jours travaillés et IJ pour les impôts, Assedic ;
- Cotisation de retraite er service à valider ;
- Déclaration AT et envoi à la CPAM : remboursement IJ ;
- Récépissé de dossiers
- Demande d'immatriculation à la sécurité sociale

**Article 3 :**

La présente décision sera notifiée à l'intéressé, communiquée au conseil de surveillance, transmise au comptable de l'établissement et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure et Loir.

**Article 4 :**

La présente décision prend effet à compter du 27 mars 2018.

Fait à Dreux, le 27 mars 2018

**Sandrine MINCHENEAU**



Attaché d'administration hospitalière chargée des affaires médicales

**Bernard NUYTEN**



Administrateur provisoire

**Chloé LEMARINIER**



Adjoint des cadres aux affaires médicales

**Copies :**

- Dossiers administratifs des intéressés
- Trésorerie, conseil de surveillance, préfecture
- Intéressés